

INTRODUCTION : Pour une généalogie sociocritique de la médiation littéraire

RELIEF – *Revue électronique de littérature française* 14 (2), 2020, p. 1-9

DOI: doi.org/10.18352/relief.1090

ISSN: 1873-5045 – URL: www.revue-relief.org

This article is published under a CC-BY 4.0 license

Plutôt que de se satisfaire de l'élucidation des systèmes et des structures selon des grammaires et des poétiques comme à l'apogée du structuralisme, les travaux les plus actuels et les plus originaux de la critique littéraire cherchent à situer l'action et la genèse des textes comme le résultat d'une série de médiations. Si le terme reste vague, il a du moins l'intérêt de mettre en relation la nature sémiotique, matérielle et sociale des textes, aussi bien quant à leur production qu'à leur réception. Il indique que ce qu'on appelle « littérature » n'est pas une activité immanente et séparée du monde, mais bien plutôt négociée entre des acteurs, des institutions et le monde, des représentations du social et des modes de représentation, des configurations discursives et des configurations socio-historiques.

Dans leur introduction au numéro de *Communication et langages* consacré à la « valeur » de la médiation littéraire, Yves Jeanneret et Emmanuel Souchier conviennent ainsi de l'ampleur de la tâche :

Selon une telle optique, il convient également de réinvestir tout le pan des recherches menées autour de l'histoire des textes et des pratiques savantes, de la matérialité des supports, de la phénoménologie des dispositifs, de l'énonciation éditoriale, de l'organisation économique, politique et sociale de la circulation des textes dans la société qui en conditionnent la réception, l'appropriation ainsi que la réécriture. [...] Ces approches n'ont-elles pas pour ambition de situer les textes dans la perspective anthropologique plus vaste de la production et de la représentation des connaissances humaines ? (40)

Si on reconnaît ici l'ambition des travaux ultérieurs de Jeanneret quant à la « médiation des savoirs » et à l'analyse des dispositifs médiatiques, à un niveau plus modeste, une telle socio- ou sémiocritique engage d'abord à chercher à identifier et à situer les modalités d'accès à la vie sociale des objets culturels, que cet accès soit matériel-éditorial, historial (Ricœur), phénoménologique (Michel Henry), pragmatique, politique, économique, etc. Comment et selon

quelles modalités certains textes accèdent-ils à une vie sociale à un moment donné de l'histoire ? En formulant ces questions, la sociocritique pose que tout texte et partant toute théorie de la textualité est tributaire des médiations opérées par un certain nombre d'acteurs sociaux plus ou moins institutionnalisés (Dubois, 28 ; Viala). Pourtant, au moment de l'analyse, plus l'intérêt porté aux médiations est central, plus le caractère opératoire accordé à cette notion (et donc sa force) semble diminuer. Dans la grande majorité des cas, les tentatives de définitions étendues des médiations se font généralement en recouvrement de l'activité sociocritique elle-même, au point de s'y confondre. C'est ainsi que dans leur texte programmatique « Sociocritique, médiations et interdisciplinarité », le premier Groupe de recherche sur les médiations littéraires et les institutions ([GREMLIN](#)) qualifie et légitime l'étude critique des médiations :

On pourrait même dire que la sociocritique est tout entière vouée à assumer et éclairer cet inconfort, cet entre-deux, par le biais de la notion de médiation. L'on peut rappeler, à ce sujet, le postulat de Duchet : « S'il n'est rien dans le texte qui ne résulte d'une certaine action de la société [...], il n'y est rien, en revanche, qui soit directement déductible de cette action. D'où l'importance décisive des médiations », ou encore, la formule, plus récente, d'Edmond Cros, selon laquelle la sociocritique vise à reconstituer « l'ensemble des médiations qui déconstruisent, déplacent, ré-organisent ou re-sémantisent les différentes représentations du vécu individuel et collectif ». Dans cette optique, la sociocritique peut être conçue comme l'étude des multiples formes de médiations entre la littérature et l'ordre des discours aussi bien qu'entre le discours social (dont le discours littéraire) et les phénomènes artistiques, sociaux, économiques, politiques, religieux, etc., d'une époque donnée.

Cette consécration des « médiations » dans les années 2000, après une période de relative inertie, n'est effectivement pas étrangère à la promotion de la sociocritique, en Europe comme dans le reste du monde, pour autant qu'une telle discipline puisse prétendre à un corpus doctrinal unifié. Progressivement, elle s'est comme substituée à l'hégémonie des « systèmes », « codes » et « structures » promue par le structuralisme triomphant des années 1960 puis à l'étude des « dispositifs » (Foucault, Deleuze, Lyotard, Agamben) et des « configurations » (Elias) encouragée par un certain poststructuralisme, dès les années 1970. Il faut attendre les années 1990 pour que l'étude des médiations trouve quelques échos en France, notamment dans le giron des Sciences de l'Information et de la Communication, principalement pour désigner les relations entre les publics et les œuvres promues par les institutions culturelles dans le cadre de nouvelles politiques culturelles publiques. En permettant à chaque citoyen un égal accès aux ressources culturelles, l'émergence socio-professionnelle de la médiation culturelle répond effectivement à une volonté politique, au sens le plus large du terme. Tout du moins, ce coup de projecteur sur les instances et

les acteurs de la médiation permet d'interroger de nouveau les relations indissociables entre auteur et public. C'est dire que la réflexion sur les enjeux de la médiation permet d'être attentif tout aussi bien aux niveaux de détermination et d'interaction des objets culturels dans le monde qu'aux nouvelles formes de promotion développées par l'industrie du livre, aux nouveaux rôles des intermédiaires culturels dans la reconnaissance et la légitimation des œuvres et des auteurs, enfin aux politiques culturelles.

Structure, dispositif, médiation

Pour comprendre l'étude grandissante des médiations, il faut commencer par resituer le développement de cette notion postérieurement à celui des dispositifs et des structures. Les dispositifs semblent promus dès les années 1970. Leur multiplication matérielle, dit Agamben, se manifeste dans « notre temps », notion suffisamment ambiguë pour appeler l'élément philosophique. À ce titre, il faut rappeler qu'Agamben articule son essai *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* à un autre essai, *Qu'est-ce que le contemporain ?*, postérieur d'un an, mais correspondant à la leçon inaugurale du cours de philosophie théorique donné en 2005-2006 à l'université de Venise. *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* inaugure et prolonge une philosophie du temps quand *Qu'est-ce que le contemporain ?* révèle pleinement l'influence de Walter Benjamin et de Nietzsche, notamment en ses *Considérations inactuelles*. Agamben note ainsi à sa proposition 7 :

Il ne serait sans doute pas erroné de définir la phase extrême du développement du capitalisme dans laquelle nous vivons comme une gigantesque accumulation et prolifération de dispositifs. Certes, les dispositifs existent depuis que l'homo sapiens est apparu mais il me semble qu'aujourd'hui il n'y ait plus un seul instant de la vie des individus qui ne soit modelé, contaminé ou contrôlé par un dispositif. (2007, 33)

Cette « prolifération massive » des dispositifs, dit Agamben, n'a pas attendu *aujourd'hui* : mais c'est précisément *aujourd'hui* qu'elle ne laisse plus d'autre temps à l'individu, ne laisse plus attendre ni arriver quoi que ce soit *d'autre*, autrement dit ne permet plus aucun événement. Selon Agamben, c'est précisément de ne plus permettre de temps *autre*, de temps *singulier*, que le temps du dispositif neutralise à l'avance toute participation active et tout rapport critique au politique, qui en d'autres temps donc étaient constitutifs à la fois de la démocratie, de la mémoire et de l'archive. En ce sens, ce temps sans temps est critique, au sens le plus négatif du terme : l'économie généralisée du dispositif ne bouleverse rien moins que la pensée du temps. C'est donc aussi et très sûrement une réflexion de philosophie politique qu'engage Agamben en infléchissant de façon toute personnelle l'acceptation heideggerienne de la technique comme pos-

sibilité d'un tournant dans l'histoire. Il est vrai aussi qu'il prend bien soin de dégager la question du dispositif de celle de la technique ou de la technologie – pour l'engager, par exemple, sur la question du totalitarisme, dans la tradition d'Hannah Arendt, en ce sens que les dispositifs d'aujourd'hui ne seraient plus porteurs de subjectivité mais au contraire de désobjectivation, transformant leurs usagers en purs agents passifs d'une économie et non plus en acteurs de la production de soi et du politique.

Ces quelques remarques liminaires invitent à reconsidérer l'extraordinaire promotion poststructuraliste du concept de « dispositif » dans les sciences humaines et les sciences sociales à partir des années 1970. En France, le commentaire de Gilles Deleuze quant au rôle du dispositif chez Foucault aidant, la notion de dispositif s'est effectivement progressivement généralisée. On la retrouve aussi bien en psychanalyse qu'en critique littéraire (en particulier au moment de décrire des systèmes sémiotiques mixtes comme les livres illustrés), en linguistique (chez Ducrot par exemple), dans les Sciences de l'Information et de la Communication, dans les sciences cognitives ou le constructivisme (chez Varela, Lakoff et Johnson, par exemple). Dans les études cinématographiques (chez Metz et Baudry), le concept intervient même dès 1975, pour décrire le cinéma comme dispositif intégrant l'appareil de projection, l'écran, la salle obscure, l'immobilité du spectateur, enfin les images en mouvement... Signalons encore trois publications plus récentes en la matière : « Les dispositifs », numéro spécial du *Cahier Louis Lumière* (2007) ; Christophe Hanna, *Nos Dispositifs poétiques* (2010) ; enfin Mouloud Boukala, *Le dispositif cinématographique* (2009). Notons enfin que l'histoire de l'art (Louis Marin recourt à cette notion dans *Détruire la peinture* en 1977) et les études numériques ne font pas exception à la règle. Or, il est intéressant que cette influence grandissante de la notion de dispositif figure assez bien le reflux structuraliste, idéologie reine des années 1960, inscrite dans le sillage de Lévi-Strauss et pilotée par la linguistique. Le structuralisme, inspiré des *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure, propose de décrire et de comprendre toute langue comme un système dans lequel chacun des éléments n'est définissable que par les relations d'équivalence ou d'opposition qu'il entretient avec les autres.

Si la structure appartient indéniablement aux années 1960, le dispositif appartient quant à lui au moment poststructuraliste. Nous voudrions apprécier ici l'essor des études consacrées aux médiations comme postérieur à l'ouverture poststructuraliste et comme un effet décalé des ouvertures permises par cette dernière. Si le structuralisme dans sa version la plus scientiste tend à décontextualiser ses objets, la critique des dispositifs s'intéresse quant à elle aux objets actualisés par leur usage, historiquement et sociologiquement déterminés. Il ne

s'agit plus dès lors de chercher ce qu'un objet culturel signifie vraiment en lui-même mais plutôt d'en comprendre et d'en mesurer les effets et les discours. On comprend dès lors l'intérêt de cette notion qui permet d'une part au critique d'élargir l'étude de l'activité interprétative, ouverte à l'aval comme à l'amont des textes et des images qu'elle commente, ainsi candidate aux « suppléments » – pour reprendre un terme privilégié de la déconstruction – ; d'autre part, de considérer davantage le rôle de l'interprète (et du point de vue) dans la construction de son objet. Au-delà de la diversité des approches, un certain nombre de caractéristiques communes à la notion de dispositif émergent des principaux corpus critiques :

1. La coexistence d'éléments hétérogènes au sein d'une entité foncièrement plastique (*versus* structure).
2. La considération d'un certain nombre d'éléments techniques dans la production de la signification.
3. La formalisation de la signification comme procédure.
4. La valorisation de l'instrumentation au sens le plus littéral du terme : fréquentation, contact, usage, expérience, expérimentation.
5. L'aménagement d'environnements opérants, symboliques et techniques, producteurs de *feedback*.
6. L'intérêt accru porté à la réaction ou réactivité des agents selon nouveauté et interdépendance.
7. La remise en cause des divisions interne/externe, objet/sujet propres à la « clôture structuraliste ».

Il est intéressant par ailleurs de remarquer que la situation du dispositif chez Foucault et chez Agamben se conçoit sur le mode de l'aliénation, du moins de la manipulation de rapports de force. Ainsi, le dispositif est-il toujours inscrit dans un jeu de pouvoir, comme ce qui détermine, modèle et contrôle les gestes, les conduites et les opinions, alors que la pensée de la médiation excède justement cette trop stricte détermination négative. On est ici loin des caractéristiques attribuées quelques années plus tard aux médiations, essentiellement productives et positivement déterminantes, capables d'ouvertures multiples et transversales sinon excentriques, autorisant du moins toutes sortes d'usages inédits. On peut toujours parler des « dispositifs de médiations » mais cet amalgame dit d'abord le maintien et l'intervention pragmatique du tiers (la pensée de la médiation est pensée du tiers, selon l'acceptation la plus large). Autrement dit, l'étude des médiations vise moins les procédures de régulation (culturelle, sociale et politique) que leur condition de fonctionnement. Or, un tel déplacement focal de la structure au dispositif puis du dispositif à la médiation

impacte triplement les études littéraires. En premier lieu, il permet d'oblitérer le traditionnel antagonisme du dehors et du dedans propre au structuralisme. En second lieu, il reconfigure l'analyse critique en traduisant opportunément la dynamique des interdépendances à l'œuvre entre les textes et les acteurs, les textes, les institutions et le monde. En dernier lieu, il permet de réévaluer les niveaux de déterminations étudiés précédemment par les dispositifs à partir desquels les significations se co-construisent. C'est pourquoi l'essor de l'étude des médiations littéraires développe non pas une approche structurale (ou poststructurale) mais écosystémique qui promeut une attention critique désormais portée sur les conditions de rencontre entre auteurs, acteurs, institutions et lecteurs. Or, ces articulations ne sont pas systémiques (bien qu'inscrites au cœur même des procédures de signification) mais production de subjectivité et conséquemment création de lien social.

Enquêtes de terrain

Publié à la fin d'une année où la vie culturelle s'est trouvée bouleversée par les mesures de distanciation sociale et où les librairies se sont vues qualifiées de « commerces non essentiels » par les autorités françaises, ce numéro de *RELIEF* surprend par son actualité. Comment les textes et les œuvres peuvent-ils accéder à une existence sociale quand – pandémie oblige – théâtre, cinéma, librairies et bibliothèques restent fermés ?

Dans notre dossier thématique sur la sociologie de la médiation littéraire, une dizaine de chercheurs se penchent sur les différentes façons dont les œuvres littéraires peuvent atteindre leur public et acquérir du capital symbolique. À la suite des travaux fondateurs de Pierre Bourdieu (notamment *Les Règles de l'art*, 1992), de nombreux chercheurs ont souligné l'importance des personnes et des institutions qui assument un rôle de médiation entre l'auteur et son public en affirmant leur croyance en la valeur littéraire des œuvres. Sans cette « production symbolique » de la part des maisons d'édition, de la critique littéraire et de l'enseignement – pour ne mentionner que les instances de médiation les plus connues – l'œuvre n'a pas de véritable existence au sein du champ littéraire.

Tout en reconnaissant l'importance durable des médiateurs traditionnels et des lieux de sociabilité et d'échange plus ou moins institutionnalisés (salons et festivals littéraires, ateliers d'écriture), nous avons également voulu explorer les nouvelles formes de médiation littéraire qui sont en train d'émerger en ligne. C'est ainsi que certains des articles que nous rassemblons ici montrent comment les acteurs de la vie littéraire se servent des plateformes numériques et des nouveaux médias (réseaux sociaux, YouTube, applications pour téléphone portable, podcasts, livres numériques, *etc.*) pour initier un public souvent jeune à la lecture de textes littéraires. Ce faisant, ils introduisent non seulement de

nouveaux instruments de médiation, mais ils proposent aussi un autre type de discours autour de la littérature. Reste à savoir si ces nouvelles formes de médiation finiront par occuper une position légitime au sein du champ littéraire. Il semblerait du moins que la crise sanitaire que nous traversons accélère opportunément les processus d'acceptation des instruments de médiations numériques par les acteurs traditionnels du monde du livre.

Notre dossier thématique ouvre sur trois études consacrées aux stratégies médiatrices déployées par les maisons d'édition dans la façon d'organiser et présenter leurs publications. Premièrement, Barbara Dimopoulou analyse le catalogue des Éditions Allia à travers la notion borgésienne de « bibliothèque ». Elle montre comment, au lieu de proposer des collections d'ouvrages, cette maison d'édition déploie un discours de médiation à la fois implicite et explicite à travers la structure de son catalogue et les paratextes qui accompagnent ses publications. Cette contribution est suivie d'un article de Corinne Abensour et David Galand qui porte sur la collection de poche « Poésie » des éditions Gallimard. En combinant différentes approches, dont une enquête auprès de poètes contemporains, les auteurs mettent en valeur la fonction de médiation et de consécration de cette collection. Barbara Bellini, dans son article consacré à l'évolution de la carrière littéraire d'Emmanuel Carrère, analyse les effets et les opportunités résultant d'une alliance étroite entre un auteur et une maison d'édition (en l'occurrence P.O.L.). En prenant en compte aussi bien le travail de production et de médiation accompli par l'éditeur que la réception des œuvres de Carrère dans la presse, cette étude illustre de manière exemplaire les différentes étapes du processus de légitimation sinon de consécration littéraire.

Les deux contributions suivantes se consacrent à un genre particulier et à sa position dans le champ éditorial. D'abord, Marys Renné Hertiman propose de reconsidérer la notion de médiation littéraire en mettant en lumière les dynamiques médiatrices instaurées par les autrices de bandes dessinées. Suivant une démarche d'observation participante, elle met en évidence les rapports de force et la dynamique genrée qui structurent le secteur de la BD. Ensuite, Ève Rouxel aborde la question de la médiation autour de la littérature de jeunesse en breton. En fonction d'observations réalisées lors de salons et de festivals littéraires, elle conclut qu'il existe des différences fondamentales entre les littératures de jeunesse francophone et brittophone, notamment en ce qui concerne la finalité des actions de médiation.

Dans l'ensemble des pratiques médiatrices qui organisent le champ littéraire, la transmission des compétences et des connaissances littéraires à une jeune audience constitue un facteur non négligeable. Longtemps absents du paysage éducatif français, les masters en écriture qui ont émergé ces derniers

temps jouent un rôle crucial dans l'initiation d'une nouvelle génération d'écrivains aux « règles du jeu littéraire ». Justine Huppe les étudie dans leur rapport complexe sinon ambivalent à l'économie capitaliste, en discutant de leur potentiel subversif. Partant d'une perspective didactique et psychosociale, l'article de Laurianne Perzo se focalise sur les ateliers d'écriture dramatique dispensés par Luc Tartar auprès de groupes d'adolescents. Loin de constituer un enseignement à sens unique, qui viserait surtout à initier les jeunes à la littérature et au théâtre, il s'agit de créer un lieu de sociabilité permettant une mutualisation des pratiques créatives qui nourrit à son tour l'œuvre du dramaturge.

La dernière partie du dossier thématique se concentre sur la médiation des textes littéraires à travers les nouveaux médias et plateformes numériques. Dans une étude que l'on peut qualifier de pionnière, Anne-Claire Marpeau analyse un large éventail de vidéos sur YouTube qui discutent des œuvres littéraires dites classiques. Elle établit une typologie qui permet de distinguer les différents types de discours littéraires qui s'énoncent sur cette plateforme, des BookTubeuses qui propagent un rapport de plaisir à la lecture dans une transmission horizontale des savoirs aux chaînes pédagogiques qui adoptent un ton d'autorité professorale. L'application « Un Texte Un Jour » et ses dérivés, qui sont l'objet de l'article de Marie-Clémence Régnier, se situent plutôt dans cette dernière lignée. Créés par l'enseignante Sarah Sauquet, ces outils de type anthologique assurent la diffusion des classiques littéraires auprès d'une audience qui dépasse le seul public scolaire. Depuis l'introduction des mesures anti-COVID – et plus particulièrement la fermeture des établissements d'enseignement –, ce type de plateforme numérique a d'ailleurs enregistré une forte croissance dans leurs statistiques d'utilisation. L'article de Charlène Clonts montre que les acteurs de la poésie de langue française en Belgique et en France se sont également tournés vers de nouveaux outils de médiation afin de contourner les limitations imposées par le confinement. À travers la diffusion de textes poétiques sur internet, par téléphone ou dans l'espace public, émerge une espèce de sociabilité littéraire virtuelle qui témoigne de la fonction curative de la poésie en temps de crise.

Pour clore ce dossier thématique, nous proposons deux interviews consacrés aux coulisses de deux instances de médiation littéraire au sein du champ littéraire de la Belgique francophone. Jan Baetens interroge Tanguy Habrand, responsable de la collection patrimoniale « Espace Nord », sur le fonctionnement de cet important outil de valorisation des auteurs belges. Christophe Meurée, Premier Assistant recherche et rayonnement aux Archives & Musée de la Littérature (AML) de Bruxelles, s'entretient avec Camille Van Vyve des modalités de muséalisation et d'exposition de la littérature et du livre.

Ouvrages cités

- Giorgio Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Trad. Martin Rueff, Paris, Rivages, Coll. « Petite bibliothèque », 2007.
- *Qu'est-ce que le contemporain ?*, Trad. Maxime Rovere, Paris, Rivages, Coll. « Petite bibliothèque », 2008.
- Mouloud Boukala, *Le dispositif cinématographique, un processus pour (re)penser l'anthropologie*, Paris, Téraèdre, 2009.
- Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.
- Collectif, Dossier thématique « Les dispositifs », *Cahier Louis Lumière*, juin 2007.
- Gilles Deleuze et Félix Guattari, *L'Anti-Œdipe*, Paris, Minuit, 1972.
- Jacques Dubois, « Champ, appareil ou institution ? », *Sociocriticism*, I:2, 1985, 25-30.
- Michel Foucault, *Dits et écrits*, tome II, Paris, Gallimard, 1994.
- Christophe Hanna, *Nos Dispositifs poétiques*, Paris, Questions théoriques, coll. « Forbidden Beach », 2010.
- Le GREMLIN, « Sociocritique, médiations et interdisciplinarité », dans Anthony Glinoe (dir.), *Carrefours de la sociocritique*, disponible sur ressources-socius.info (première publication dans *Texte, revue de critique et de théorie littéraire*, 45/46, 2009, 177-194).
- Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier, « Présentation », *Communication et langages*, 150, « La "valeur" de la médiation littéraire », 2006, 35-44.
- Guy Lochard, « Parcours d'un concept dans les études télévisuelles : trajectoires et logiques d'emploi », *Hermès* n°25, « Le dispositif – entre usage et concept », 1999.
- Jean-François Lyotard, *Des dispositifs pulsionnels*, Paris, UGE, 1973.
- Louis Marin, *Détruire la peinture*, Paris, Flammarion, 1977.
- Pierre Ricœur, *Temps et Récit*, Paris, Seuil, 1983-1985.
- Alain Viala, « Effets de champ, effets de prisme », *Littérature*, 70, 1988, 64-71.